



COMMUNE DE MODANE

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 JANVIER 2019

Compte rendu en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres présents : RAFFIN Jean-Claude - SELTZER Nicole - THEOLIER Thierry - CHEVALLIER Sabine - MASOCH Gérard - CHIAPUSSO Aline - LETT Xavier - THOMAS Louis - FACON Christian - RATEL Chantal - SIMON Christian - PERRI René - DA LAMA Marie - TEYSSIER Yannick - BOTTE Géraldine - JAMMES Sandrine - GINDRE Gabrielle - PETINOT Laurence

Absents : PASTEL Denis - CRASEZ Angeline

Procurations : FRIQUET Claude à CHEVALLIER Sabine - MOREAU Dominique à THOMAS Louis

Membres en exercice : 22 **Quorum** : 12 **Présents** : 18 **Pouvoirs** : 2 **Votants** : 20

Date de la convocation : 23 janvier 2019

Monsieur Louis THOMAS a été élu secrétaire

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2018

Suite à la remarque de M. Gérard MASOCH sur la décision n°2018089 : renonciation au droit de préemption urbain sur la vente de M. Thierry COURTIEU et après vérification du cadastre, il s'avère que le nom du propriétaire de ce bien est conforme à l'acte établi.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du 20 décembre 2018.

1. TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} JANVIER 2019

Par 19 voix pour et 1 abstention (M. Christian SIMON), le Conseil municipal, approuve le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2019 conformément au tableau ci-dessous :

POSTES	CREES	POURVUS	STATUT
ADMINISTRATIF			
Directeur Général des Services	1	0	Vacant
Attaché Territorial	1	0	Vacant
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	2	1	
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	2	2	
Adjoint Administratif	3	3	
Adjoint Administratif - TNC (28h)	1	1	
	10	7	
TECHNIQUE			
Ingénieur Territorial	1	1	
Technicien Principal 1 ^{ère} classe	1	1	
Technicien Territorial	2	2	
Agent de Maîtrise Principal	3	2	
Agent de Maîtrise	4	4	
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	6	6	
Adjoint Technique	5	4	
	22	20	
POLICE MUNICIPALE			
Brigadier-Chef principal	1	1	
	1	1	

ECOLES & CANTINE			
ATSEM Principal de 2 ^{ème} classe	3	3	
ATSEM Principal de 2 ^{ème} classe - TNC (28h)	1	1	
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	1	1	
Adjoint Technique - TNC (32h)	1	1	
Adjoint Technique - TNC (31h00)	1	1	
Adjoint Technique - TNC (24h57)	1	0	
	8	7	
ENTRETIEN DES LOCAUX			
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe - TNC (28h50)	1	1	
Adjoint Technique - TNC (28h)	1	1	
Adjoint Technique - TNC (13h50)	1	1	
Adjoint Technique - TNC (17h50)	1	1	
Adjoint Technique - TNC (18h)	1	0	
Adjoint Technique - TNC (12h)	1	1	
	6	5	
BIBLIOTHEQUE			
Assistant territorial principal 1 ^{ère} classe de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1	1	
	1	1	
TOTAL GENERAL	48	41	

2. CLASSEMENT D'UNE VOIE DANS LA VOIRIE COMMUNALE – MODIFICATION DU TABLEAU DE CLASSEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve le classement dans la voirie communale de la voie «Rue du Pré de Pâques» d'un linéaire total de 105 mètres linéaires portant à 39275 ml (39,275 Km) le linéaire des voiries communales de la Commune.

Monsieur le Maire est autorisé à procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral.

3. CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE DE RESEAU POUR LA MISE EN SOUTERRAIN PARTIELLE DE LA LIGNE 63000 VOLTS AUSOIS TERRES FROIDES

Le Conseil Municipal, par 19 voix pour et 1 abstention (M. Christian SIMON), approuve la convention de servitudes à intervenir entre la commune de Modane et RTE dans le cadre de la mise en souterrain partielle la ligne électrique 63000 volts Aussois-Terres Froides.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents afférents à cette affaire communale.

4. BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS 2018

A l'unanimité, le Conseil municipal, prend acte du bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2018 conformément au tableau ci-après :

CESSIONS							
Date du CM	Date de l'acte notarié	Parcelles	Surface totale cédée	Nature	Zonage PLU	Acquéreur	montant de la vente
26/06/2017	30/08/2018	A 3862 (ex. A 3376p) et A 3863 (ex. A 3376p) Les Lissières et Pré de Pâques	398 m ²	sol	UC	FERNANDES José Manuel	7 960,00 €
23/04/2018	27/09/2018	C 4398 (ex. domaine communal non cadastré) - derrière l'église	49 m ²	sol	UAb	CHALIVET Jean-François	980,00 €
23/04/2018	19/10/2018	C 4397 (ex. domaine communal non cadastré) - derrière l'église	77 m ²	sol	UAb	CURTA Jean-Baptiste	1 540,00 €
26/04/2018	11/10/2018	G 1468 (ex. G 1440p) La Levette	2500 m ²	pré	As	FAURE Joël	1 250,00 €
Montant des cessions							11 730,00 €

ACQUISITIONS							
Date du CM	Date de l'acte notarié	Parcelles	Surface totale acquise	Nature	Zonage PLU	vendeur	montant de l'acquisition
24/07/2017	29/03/2018	C 4392 (ex C 3391p) et C 4394 (ex 3392p) La Citadelle	500 m ²	sol	UD et N	TRANSAVOIE	1 000,00 €
27/11/2017	27/09/2018	A 1010, A 1011, A 1018 (BND), A 1020 - Le Point, A 1105 (BND) - Combacile, C 879 - St Antoine, D 227 - La Perdrix	5037 m ²	sol - pré	A - N et UD	Cts FAVIER/SABOURET nées NEVISSAS	1,00 €
21/12/2017	28/09/2018	C 1060 Saint Antoine	322 m ²	sol	Nt	Cts MESTRALLET/CHECUTI/BURDALLET	1 610,00 €
25/06/2018	30/11/2018	C 460 Rue de la Paix	126 m ²	maison	UAb	MIGUET Pierre	10 000,00 €
25/06/2018	13/12/2018	A 45 et A 46 Le Polset	505 m ²	sol	N	DEBOVE Rachel	1 010,00 €
Montant des acquisitions							13 621,00 €

ECHANGES							
Date du CM	Date de l'acte notarié	Parcelles vendues par la Commune/parcelles acquises	Surface échangée	Nature	Zonage PLU	coéchangiste	Montant de la soule
26/02/2018	17/07/2018	A 412 et A 415 Les Charmettes / A 151 Polset	4300 m ² /4630 m ²	pré	N	Cts ALBRIET Thomas et Clara	0,00
Montant de la soule							0,00

5. LE GRAND DEBAT NATIONAL : DOLEANCES DES ELUS MODANAIS

Deux débats publics seront organisés au mois de février 2019 au cours desquels quatre thèmes seront abordés :

- Transition écologique
- Fiscalité et dépenses publiques
- Démocratie et citoyenneté
- Organisation de l'Etat et des services publics

Un long débat s'instaure entre les élus Modanais qui souhaitent faire part à l'Etat de leurs doléances et des difficultés qu'ils rencontrent dans le cadre de leurs missions.

Plusieurs points sont abordés : le brûlage des boues, l'enfouissement des déchets, la baisse des dotations, la suppression de la taxe d'habitation, le financement des livres en cas de changement des programmes scolaires, la comptabilisation des bulletins blancs...

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de continuer à réfléchir sur les thèmes et de prendre une délibération lors du prochain Conseil municipal.

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales depuis le conseil municipal du 20 décembre 2018 :

- ✎ Renonciation au droit de préemption urbain sur la vente par M. Xavier DUPIRE et Mme Catherine FRULEUX de leur bien situé 2 rue des Bons Enfants à MODANE, au profit de M. et Mme Jean-Pierre FENECH
- ✎ Renonciation au droit de préemption urbain sur la vente par M. Jean-François CHALIVET de ses biens situés Cours Aristide Briand à MODANE, au profit de M. Jérémy BURGAUD
- ✎ Renonciation au droit de préemption urbain sur la vente par les Consorts Thierry ZAMPIERI /Magali EYRAUD de leur bien situé rue Général Pellegrin à MODANE, au profit de M. et Mme Yves DALMON
- ✎ Renonciation au droit de préemption urbain sur la vente par M. Erwin ROOYMANS de ses biens situés au Cugnet Dessus à VALFREJUS, au profit de Mme Cornélia THEOLIER
- ✎ Renonciation au droit de préemption urbain sur la vente par la SCI TID de ses biens situés Résidence Le Chalet Club I et II – Rue des Bettets à Valfréjus au profit de la SCI JANVIER BUISSON

Après un dernier tour de table, la séance est levée à 21h52.

A Modane, le 31 janvier 2019

Le Secrétaire de séance,

Louis THOMAS



Le Maire,

Jean-Claude RAFFIN

